

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU 08 OCTOBRE 2021**

Le 08 octobre 2021, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent DENEUX, Maire. La séance est ouverte à 19 h 05. Monsieur Jean-Pierre DICONNE arrive en cours de séance. Madame Carole BALTAZAR est secrétaire de séance.

Le PV du 31 août 2021 est adopté à l'unanimité.

**Le conseil municipal** procède au remplacement de Monsieur Alan CHARLES, conseiller municipal démissionnaire :

- ☐ SIVU Varennes-le-Grand/Sevrey : Madame Carole BALTAZAR
- ☐ SYDESL : Monsieur Patrick BERNARDET
- ☐ Commission solidarité du Grand Chalon : Monsieur Raphaël GONOT

**Le conseil municipal** désigne Monsieur Didier TURCK en tant que délégué communal auprès de Sevrey animations en remplacement de Madame Dorothee GROS.

**Le conseil municipal** décide d'instaurer le régime des astreintes hivernales et en approuve le règlement interne.

Afin de sécuriser l'intersection entre les rues Dumont et Champion par l'amélioration de la visibilité, **le conseil municipal** décide l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZB n° 165 sise rue Henri Dumont à Sevrey pour partie au prix de 38 € le m2 pour une superficie de 80 m2 environ.

**Le conseil municipal** décide de participer au financement du projet « Orchestre à l'école » dans la limite de 9 000 € annuels et approuve la convention tripartite avec l'éducation nationale et l'association « Fanfare de Sevrey ».

**Le conseil municipal** décide d'octroyer une aide financière à l'association « Fanfare de Sevrey » pour l'emploi de secrétaire administrative (reste à charge de l'association) pour 12 mois et dit que cette aide ne sera pas renouvelable.

**Le conseil municipal** définit les modalités de remboursement des frais de garde et d'assistance aux élus engagés du fait de leurs fonctions.

**Le conseil municipal** fixe à 159 € les frais de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2020/2021 dans le cadre d'accueil d'enfants d'autres communes.

**Le conseil municipal** approuve la modification du règlement de la salle polyvalente intégrant les nouvelles modalités de paiement.

**Le conseil municipal** approuve la mise à jour du règlement du cimetière communal.

Séance levée à 21h40

  
Maire,  
Laurent DENEUX